Cinquième Année — N° 201 | Eur Gwennek — Cinq Centimes | Samedi 31 Octobre 1908

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Directeur : F. JAFFRENNOU "Taldir"

*ABONNEMENTS :*
payables d'avance
GAULE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —

Avec " Ar Vro " Supplément périodique
GAULE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

# Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
*Avenue de la Gare, CARHAIX*
CORNOUAILLES

*TARIF des INSERTIONS*
payables d'avance
Ann. et Récl., 4e p. 0 f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
*Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité.*

Les manuscrits ne sont pas rendus

## A NOS DÉPOSITAIRES

### Primes Gratuites

Notre ami Théodore Botrel, le grand chansonnier breton dont le talent n'a d'égal que l'inlassable générosité, vient de nous faire don, dans un but de *propagande Régionaliste*, de 4.000 exemplaires de ses *chansons illustrées et coloriées en images d'Epinal*; chaque exemplaire valant 20 centimes, et comprenant 8 ou 10 chansons populaires avec musique.

Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

*Ar Bobl* distribuera ces 4.000 exemplaires à titre de PRIMES ABSOLUMENT GRATUITES à ses lecteurs et acheteurs.

Nous prions donc nos Dépositaires *de se hâter de nous écrire pour retenir un Stock de ces PRIMES*, qu'ils recevront gratis et franco pour distribuer à leurs clients, en même temps que notre journal.

## AR BULGARI

Ar gwella respont da rei d'ar re a lavar eo plom karten an Europ ha n'all ken chanch, eo ar pez a zigouez er Sav-Heol. Akordchou koz, sinet var lerc'h brezeliou hir, a oa bet great etre an Turki hag ar Bulgari. Ar Bulgari trec'het, a asante douja d'an Turki. Sultan Kergonstantin a hanvche ar Prinz kristen a renche var ar Bulgared ; ar Bulgari a chome memez tra digabestr, mez paëa renkche eur som arc'hant ar bloaz d'ar Sultan, hag eul loden deuz outhi, ar Roumeli Sav-Heol, a rofe ive soudarded d'an Turked. An hentchou-houarn a vije ive etre daouarn an Turki. Eur c'hendalc'h dalc'het en Berlin er blavez 1882, a zakre droëjou an Turki ha deveriou ar Bulgari. Deuz eur c'hostez-all, ar c'hendalc'h a zakre ive droëjou an Aotrich var ar provinsou Bozni hag Herzegovinn, pere a oa d'ezi evel ar Bulgari d'an Turki.

Lavaromp c'hoaz a-benn displega penoz eo tremenet an traou, penoz ar Bulgared n'int ket deuz ar memez gouenn-tud hag an Turked. Ar Bulgared hag ar Roumelianed a zo a ouenn slav pe rusian, hag an Turked a zo a ouenn semitik pe judeo. Ouspenn, ar Bulgared a zo kristenien greked, hag an Turked a zo mahometaned. Setu aze awalc'h da zispartia diou vro.

Ar prinz a rene var ar Bulgari a oa e hano Ferdinand, mab d'ar brinsez Klementina Orleanz; a ouenn gall e oa eta. En e galon, ar prinz mad a c'hoantae frankiz disklabe e vro : disket en doa ar iez bulgar, hag ober a rea e bosubl da c'houeza eur santimant broadus e sperejou e sujidi, e feson da zond da roue varnezo divezatoc'h. E c'halloud a zo bet par d'e ambision. Diskuezet en deuz Ferdinand e oa great mad da veza rener poblou.

Eun neubeud miziou-zo, eun digare brao a reaz bod d'ezan da gas e vennoz da benn. Eur grêv a strakaz var hentchou-houarn ar Bulgari, pere, evel a meuz lavaret, a oa servijet gant emploïdi turk. Ar prinz a sonjaz : an Turked a ra grêv, hag a harz an trainiou da ruillal, me ia da lakaat emploïdi bulgar en o flas. Ober a reaz !

Ar Bulgared, p'o doa tapet ar plasou, na c'houllchont ken partial pa erruaz an Turked var o c'hiz. Ar re-ma a c'hourdrouzaz, ar Sultan a zavaz e vouez. Poan gollet : evel respont, ar prinz Ferdinand a vodaz ar C'honsaill Broadus en ker Tir-Novo, ker-benn goz ar vro, hag eno ec'h embannaz frankiz ar Bulgari, gantan e-bunan da roue varnhi. Ar bobl a ganaz meulodi d'ezan. Raktal, an Turked a oa pedet da vond d'ar gear deuz a bep lec'h.

Setu aze en berr gomzou penoz eo bet great an taol kaër-ze.

Pa glevaz an Aotrich kemend-all, hi a zifreuzaz ive akord kendalc'h Berlin, hag e lakeaz he fao var ar Bozni hag an Herzegovinn.

Deuz eun tu-all, enezen Krêt a zislage deuz an Turki, hag a iea he unan d'en em lakat dindan renadurez ar Grês.

An Turki a oa ken abafet, ma na ouie petra d'ober. Red eo lavaret ive e oa just awalc'h o paouez sortial deuz eur Revolusion great gant an Turked-laouank, pere o doa chenchent renadur holle'halloudek ar Sultan en eur galloud kompezet gant kambchou deputeed hanvet gant ar bobl. An Turki a oa pell deuz beza prest da vrezelli.

Ne chome gantbi nemed klem d'an Europ. Franz, Allmagn, Russi, Bro-Saoz, a reaz o fosubl evid harz ar brezel, ha lakaat an holl d'en em glevet... divar goust ar paourkeaz Turki da behini e vo prometet, kazi zur, eur som arc'hant ha na vo paëet biken ! Eur gonferanz a vo great en Pariz abarz nemeur, da eeüna ar poentchou-ze.

Setu aze, Bretoned, eur gentel d'ecc'h da denna deuz kement-ma. Gwechall c'houi ive a zo bet eur bobl dishual; evel ar Bulgared. Evelto, oc'h bet, eun devez, kabestret. Ar Bulgared, dre nerz-kalon, dre skiant uhel eur prinz mad, ha karantez divarvel o c'hannaded evid o bro hag o iez, a zo deut a-benn da c'hounid a-nevez o frankiz, heb skuill eur veraden wad. Na dleomp ket eta koll fizianz.

FANCH.

## La Politique

A l'issue des élections législatives, la majorité fut incontestablement acquise aux partis de gauche à la Chambre. Ces partis avaient donc, de ce fait, liberté entière pour réaliser les prétendues réformes démocratiques que depuis de longues années ils faisaient miroiter aux yeux des électeurs. En tête des réformes si souvent promises, figuraient naturellement les « Retraites Ouvrières. »

Il n'y a guère de députés de la majorité qui n'aient, à chaque période électorale, inscrit en tête de leurs programmes cette intéressante et alléchante question. Deux années viennent de s'écouler et il semble bien que des Retraites ouvrières, il ne reste plus que le souvenir des promesses d'antan ! Il semble bien que l'ouvrier doive attendre encore bien longtemps avant de voir luire pour lui l'âge d'or si souvent promis par les arrivistes gouvernementaux.

Il semble bien que nos députés de la majorité aient à cœur de vouloir se servir encore longtemps de la question des Retraites comme tremplin électoral. Et cependant, n'est-il pas vrai, l'argent que l'on prétendait destiné à former le fonds de caisse nécessaire à l'établissement de ces Retraites eut dû être actuellement à la disposition de nos gouvernants. Les congrégations ont été dissoutes, leurs biens vendus, où donc est le milliard promis au peuple ? Le budget des cultes a été supprimé lui aussi, les sommes rendues ainsi disponibles devraient, elles aussi, fournir un appoint pour la caisse des Retraites ouvrières, et cependant rien ne vient poindre à l'horizon. Plus les ministères sont soi-disant avancés, plus il semble que l'on recule l'ère des réformes dites démocratiques.

Ah ! il est certain qu'une chose non inscrite au programme d'aucun candidat en 1906 a été vite adoptée, l'augmentation de l'indemnité parlementaire !! Et depuis, nos gouvernants clament partout que Tout va bien ! ! Oui, très bien, et il n'y a pas en douter. Pour peu que cela continue longtemps, nul doute que notre Patrie ne devienne une merveilleuse nation. Les naissances diminuent d'année en année. Le *Journal Officiel* nous en fournit les preuves. L'an dernier on a enregistré 32.872 naissances de moins qu'en 1906. Il est donc certain que nous sommes en voie de prendre la première place en Europe, puisque, tandis que notre population reste tout au moins stationnaire, celle des Etats voisins augmente régulièrement chaque année. Pour la question commerciale, c'est la même chose. Le *Journal Officiel* nous fournit encore des renseignements à ce sujet. Les importations de janvier à mai 1908 sont en déficit de 140 millions et les exportations baissent de 146 millions, soit un déficit net total de 286 millions. N'est-ce pas là encore un signe très caractéristique d'une situation vraiment merveilleuse ? Et cependant ce n'est pas tout. On vient de distribuer le budget à nos députés. Comme d'ordinaire depuis plusieurs années, le budget est en augmentation et pour l'équilibrer, la Commission a dû recourir à une série de mesures et d'augmentations nouvelles. Le peuple français était déjà le peuple le plus imposé de l'Europe et cela augmente sans cesse. Plus on cause d'économie en haut lieu, plus le budget prévoit de nouvelles charges pour les contribuables. Et cependant, ce n'est, paraît-il, qu'un commencement. M. Doumer, rapporteur général du budget, fait en effet remarquer que le budget de l'an prochain exigera 77 millions de plus que celui-ci, et on se demande où s'arrêtera cette marée montante.

Un journal, gouvermental cependant, le *Petit Parisien*, dans son numéro du 14 octobre, en un article intitulé « L'équilibre du budget », concluait ainsi qu'il suit : « Une politique démocratique est forcément coûteuse (on s'en aperçoit !) Comment fera-t-on dans l'avenir, ajoute ce journal, si on borne son ambition, tous les ans, à découvrir par de petits moyens quelques rognures de millions pour amener sur le papier un équilibre fragile ? Ce n'est pas seulement un *calculateur* dont la République a besoin, il faudrait un *grand réformateur ! !* » Voilà ce que dit un journal républicain gouvernemental.

Il faudrait un réformateur, oui. Mais je crois plutôt qu'il faudrait réformer le régime lui-même, ce serait mieux encore ! Et malgré tout, en haut lieu, on semble trouver que la décadence morale et matérielle est insuffisante ; on cherche à cacher tout cela sous le voile de l'épouvantail, cependant bien usé, du cléricalisme ! ! De plus en plus, on prétend neutraliser l'instruction et l'éducation de l'enfance. M. Barthou a obtenu d'une majorité complaisante le vote du principe du Rachat de l'Ouest, c'est-à-dire le vote du principe d'une centralisation toujours plus grande. M. le Ministre des Finances veut imposer le rente, c'est-à-dire introduire un nouveau système d'inquisition. Tristes remèdes que tout cela, n'est-il pas vrai, pour guérir le mal dont le pays souffre de plus en plus ? M. Clémenceau pourra revenir en Bretagne et se féliciter de constater que notre petite Patrie semble évoluer vers le Bloc. Des journaux à façade libérale pourront écrire qu'un « vent de liberté souffle sur le pays », nos députés gouvernementaux pourront clamer que tout va bien, les chiffres officiels sont là ! ! M. Doumer, rapporteur général du budget, l'a lui-même reconnu, le budget est en augmentation sur les précédents. Il lui a fallu recourir à des impôts nouveaux pour l'équilibrer tant bien que mal. Celui de l'an prochain sera en augmentation encore sur celui de cette année. Il faudra trouver en 1909 *soixante-dix-millions de plus*. Allons, bons contribuables, taillables et corvéables à merci, n'est-ce pas là cet âge d'or, si souvent promis par les fort-en-gueule qui gardent l'Arche sacro-sainte où est déposée la fameuse Assiette au Beurre ?

JEAN SOLU.

## ÉCHOS & NOUVELLES

### Que fera-t-on de la Monnaie ?

Le rapport sur le budget des monnaies et médailles prévoit pour l'année 1909 la complète extinction des monnaies de billon, et son remplacement par la monnaie de nickel.

Deux points paraissent dès maintenant acquis.

Le premier c'est que la coupure de 25 centimes extrêmement pratique, sera conservée à côté des coupures nouvelles de 5 à 10 centimes.

Le second, c'est que les nouvelles pièces de nickel seront trouées au centre, comme le sont actuellement les pièces belges.

La question du titre et du poids à donner aux pièces nouvelles, est encore en suspens.

Mais que fera-t-on des vieilles pièces d'un sou et de deux sous en circulation ?

*That is the question.* Il a été calculé que le poids de ces pièces serait de 25 millions de kilogrammes, et qu'il faudrait, pour les trainer, un train de marchandises de 285 voitures archipleines.

L'industrie des Cloches pourrait en profiter, mais si l'on ferme les églises... Resterait les canons, mais on ne les fait plus en bronze.

Alors, il n'y a plus que les statues. La statufication s'imposera. Chaque village immortalisera les traits de son grand homme dans le bronze. Sans compter que cela donnera de l'occupation à nos ministres, qui inaugureront...

### Inconséquence des politiciens

Clémenceau écrivait dans l'*Aurore*, en 1900, après l'Exposition :

« Je suis ennemi de la peine de mort dont on a manifestement abusé envers de simples assassins qui n'avaient mis à mal que des particuliers. Pourtant, si j'apprenais que demain, en place de Grève, on va tenailler, passer à l'estrapade ou seulement à la roue, M. Alfred Picard, je ne protesterais qu'avec le secret espoir de ne pas être écouté. Pour avoir écornillé d'un coup de canif la manchette du roi, Damiens fut écartelé. Alfred Picard, autrement criminel, a choisi pour victime la ville de Paris elle-même... Aussi longtemps qu'il eut l'occasion de faire le mal, Picard, en automobile rouge, encombrait les rues de son importance. Un tout petit crâne dénudé, jaillissant aux portières, lançait, par un long nez en bec de corbeau, des ordres de dévastation... »

A cette époque-là, après l'exposition de 1900, M. Clémenceau dénommait M. Picard un « malfaiteur public ».

Aujourd'hui, il l'appelle au ministère de la Marine.

### L'Exemple Flamand

Au sujet de la langue flamande en Belgique, dont notre collaborateur Y. M. Goblet nous parlait récemment à propos de la première de *Gudrun* à Bruxelles :

Il y avait Belgique 2.744.000 personnes ne parlant que flamand, contre 2.145.000 ne parlant que français, et 700.000 bilingues. On est arrivé aujourd'hui à ce que le flamand soit la langue officielle au même titre que le français ; ainsi chacun peut parler dans sa langue pour ses relations avec l'Etat.

---

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 29

## UN DRAME A LA COUR

PAR

**Noémi BALLEYGUIER**

VI

La reine y communia avec une ferveur qui édifia tous les assistants et quand l'office fut terminé, elle s'en retourna au château avec le même cérémonial ; il fut fait alors grandes lagesses et on jeta au peuple quantité de pièces d'or et d'argent à l'effigie de la reine et qui avaient été fondues exprès pour cette circonstance...

Il nous serait difficile de peindre la fureur qu'avait éprouvée Palussac en se voyant entraîné comme un malfaiteur, tandis qu'il aurait dû faire cortège à la reine. Sa colère était arrivée à un tel degré, qu'au lieu de s'expliquer avec calme, il injuria l'officier des gardes et fut retenu pour le fait de rebellion à l'autorité.

Ce seigneur était vêtu de satin blanc et de velour violet, obligé de rester assis sur un vulgaire et malpropre escabeau de corps de garde, présentait sans doute un aspect bien étrange, car tous les soldats ne le quittaient pas des yeux et se permettaient même des rires et des allusions qui n'étaient pas faites pour le calmer.

Son magnifique costume sensiblement défraîchi, ses bottes beaucoup trop justes et qui lui causaient une torture affreuse, enfin la rage d'avoir manqué par sa faute cette solennité à laquelle il devait assister avec honneur, toutes ces raisons, disons-nous, rendaient le pauvre baron aussi malheureux qu'un homme peut l'être.

Enfin, un officier supérieur auquel on vint conter l'affaire de Palussac ne trouva pas la chose assez grave pour le retenir plus longtemps et donna l'ordre qu'on le mit en liberté, il était alors environ six heures de l'après-midi.

Le premier soin du baron fut de se diriger vers le château ; il pensait arriver encore assez à temps pour prendre sa part du magnifique festin auquel il était convié et il espérait qu'au milieu de cette foule de courtisans, la reine ne se serait pas aperçue de son absence. Mais il apprit que Leurs Majestés venaient de partir pour Paris, le repas était fini depuis longtemps, le Dauphin et le petit duc d'Orleans, ainsi que tous les princes et les princesses avaient suivi le roi et la reine, il ne restait plus au château que le signor Concini et quelques dames d'atours qui, n'ayant pas eu de place dans les carosses, devaient rejoindre le lendemain leur maîtresse au Louvre.

Cette nouvelle déception acheva de de troubler notre pauvre Palussac ; il ne pensa plus qu'à rentrer chez lui. Alors, seulement, il se souvint de n'avoir donné aucun ordre à Léonard ; il s'agissait donc de le retrouver dans la foule de cavaliers et de curieux qui encombraient les hôtelleries, c'était chose à peu près impossible.

Il entra dans une ou deux auberges qui se trouvaient près de là ; mais il ne trouva personne qui eut le loisir de lui répondre, tous les valets, affolés par ce surcroît d'ouvrage, servaient le souper des voyageurs en bousculant tout.

Palussac, boitant tout à fait de son pied meurtri, s'en retourna vers le château. Peut-être Léonard aurait-il la bonne pensée d'aller rôder de ce côté, pensait-il ; mais non, personne ne l'attendait.

C'est alors qu'il se mit à maudire sa vivacité et toutes les sottises qu'il avait commises dans cette journée qui eût pû être si belle pour lui ; il regrettait son domicile tranquille, son bon souper bien préparé ; car, n'ayant rien pris depuis le matin, il mourait de faim, et surtout, surtout, il regrettait ses grosses bottes de Gascogne, peu élégantes, c'est vrai, mais si bonnes, si larges et dans lesquelles il se trouvait si bien !

Il en était là de ses réflexions et n'avait pas encore pris de parti sur ce qu'il devait faire, quand il aperçut deux femmes, qui d'une des fenêtres du château, le regardaient attentivement. Au même moment un jeune homme de vingt ans environ s'avança vers lui.

— Monsieur le baron, lui dit il, Mme Eléonora Concini et ma sœur Albina, toutes deux dames d'honneur de Sa Majesté la reine, m'envoient vers vous et vous prient d'entrer au château ; vous voyant inquiet, elles ont pensé que vous n'aviez pu trouver de place dans les hôtelleries et vous préviennent qu'il existe ici des chambres pour les gentilshommes au service de la reine.

— Merci, mon jeune ami, répondit le baron, je vous suis.

— C'est une chose inespérée ! pensait-il en marchand derrière Lorenzo, ma mésaventure restera cachée et je vais laisser ces dames dans leur croyances à l'égard des hôtelleries trop pleines.

VII

*Où malgré le baron et malgré Léonard, l'assassin accompli son crime et où le lecteur entreverra un nouveau et saint personnage*

Pendant que le baron, fort aise d'avoir trouvé un gîte et un souper, se reposait délicieusement, après avoir passé, en compagnie d'Eléonora et d'Albina, une soirée de causerie assez charmante pour lui faire oublier toutes ses mésaventures de la journée, que devenait Léonard ? était-il à la recherche de son maître comme tout bon serviteur aurait dû l'être en pareil cas ?

Pas du tout ; en cherchant bien nous retrouverions, vers huit heures du soir, ce singulier valet dans une masure abandonnée des environs de Saint-Denis. Léonard, en s'aidant des pieds et des mains, était arrivé à la hauteur du premier étage. Là, cramponné aux feuilles touffues, les pieds appuyés dans les trous produits sur le mur par l'action du temps, il tendait une oreille attentive vers une petite fenêtre étroite.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

Il faut noter cette appréciation d'un *député socialiste*, M. Georges Lorand :

« *Chacun a le droit d'être administré dans sa langue et les fonctionnaires, serviteurs du public, doivent parler au public sa langue* ».

Et la *Revue* (de Paris) ajoute : « Là est le bons sens, il finira par s'imposer ».

Nous autres bretonnants nous voudrions bien qu'il ne s'impose pas seulement en Belgique, mais aussi en France.

### L'agrandissement de la Chambre

La Chambre depuis longtemps, demande à s'agrandir ; elle a même préparé un projet de bâtisse dont le coût, sauf erreur, atteindra environ une dizaine de millions. Ce coût, nous l'avons paré jusqu'à présent, mais nous ne l'éviterons pas. La Chambre, après avoir élevé de cinq à neuf millions ses gages annuels, n'a pas osé nous demander tout-de-suite de doubler encore son loyer ; mais le contribuable peut être tranquille : il payera. Et puisqu'il doit payer, il eut été comique qu'on lui présentât la facture dans la séance de rentrée. Il y avait à cette séance, 24 députés, pas un de plus. Le moment eût été particulièrement favorable pour faire comprendre au public que le Palais-Bourbon ne répond plus au besoin de la représentation nationale et que celle-ci manque vraiment de place pour travailler. Le contribuable, par la même occasion, aurait pu faire le compte de ce que lui coute une pareille séance, par tête de député présent. Six cents députés à 15.000 fr. l'un font Neuf millions par an. Neuf millions divisés par 300 séances, mettent à 30.000 fr. le prix de chaque assemblée. Divisez 30.000 par 24 : vous arrivez à cette constatation que chaque député présent nous revenait samedi, pour une seule séance à 1.250 fr. C'est pour rien ; c'est donné.

### Pain de fantaisie et poids légal

La huitième chambre correctionnelle présidée par M. Lemercier, avait à connaître des poursuites dirigées par le parquet contre un boulanger qui avait vendu du pain de fantaisie ne pesant pas le poids édicté par l'ordonnance de 1867.

Ce boulanger qui s'appelait, je crois bien, Cherpin (un non de circonstance) répondait à la prévention qu'il avait pour lui l'usage de Paris et l'impossibilité de fabriquer un pain qui ait le poids annoncé.

Le tribunal a répliqué par un jugement qui condamne le boulanger à 100 fr. d'amende et à 50 fr. de domages-intérêts envers le client partie civile !

« L'ordonnance de 1867, ont dit les juges, ne souffre aucune dérogation tacite provenant de l'usage. Bien plus, une affiche apposée par le boulanger et prévenant contre le client qui peut n'avoir pas lu l'affiche. Il n'y a de dérogation possible à l'ordonnance que par écrit, dans le cas où le client signerait un accord exprès à cet égard ».

### Contre les 15.000

M. Archimbaud, père, devait, à l'occasion du chapitre 41 du budget des finances, demander par voie d'amendement, le retour à 9.000 fr. de l'indemnité parlementaire. Mais le président de la Chambre a refusé de recevoir cet amendement comme anticonstitutionel. Pardieu, la galette est bonne à garder !

M. Archimbaud avait déposé une proposition de loi qui comprenait un article unique ainsi conçue :

L'indemnité des députés est ramenée à 9.000 fr.

TRIBUNE LIBRE

## Les Commentaires de Jules César

M. Jules César est rentré à Rome depuis quelques semaines ayant accompli un voyage rapide autour du monde.

Jules César était à Brest, le 20 septembre où il assistait aux Fêtes bardiques, perché sur le toit d'une maison de la place du Château ; le 21 au matin il était à Paris, place de la Roquette, pour voir décapiter un mauvais citoyen. Le lendemain il reintégrait son palais au moment ou Calpurnie, sa femme, achevait de lui broder une jolie paire de pantoufles dont il se chaussera confortablement durant ses quartiers d'hiver.

César corrige en ce moment les épreuves de ses *Commentaires*.

Notre correspondant à Rome, qui est d'une habileté merveilleuse, a réussi à se procurer l'une des bonnes feuilles de ce nouvel ouvrage de l'illustre voyageur.

« Les Bretons sont un peuple excessivement gai. Tout ce qu'on a pu dire concernant la mélancolie et la tristesse des Bretons est de la pure légende. Les Bretons aiment à danser au son du biniou. C'est un instrument bizarre dont on trouvera des photographies dans les planches hors texte; on dit qu'il a la propriété de provoquer des démangeaisons à la plante des pieds.

Les Bretons sont amateurs de toutes sortes de cérémonies grandioses. Leurs festins de noces sont renommés. Quand leurs Laboureurs se marient, le festin ne compte pas moins de douze cents convives et la fête dure trois jours.

Les cérémonies bardiques sont très goutées. Le collège Bardique se compose de Druides, de Bardes et d'Ovates. Les saies blanches, bleues et vertes de ces personnages sont d'un fort bel effet de plein air.

Ils processionnent à travers les rues des grandes villes, encombrées de foules compactes et sympathiques, et se réunissent sur une immense place où se trouve un dolmen entouré de douze menhirs.

Contrairement à ce que rapportent certains auteurs mal intentionnés ou mal informés, les Druides ne font pas de sacrifices humains — j'avoue que je les en ai moi-même accusés à tort jadis, n'ayant pas eu le loisir d'approfondir la question. — Quand ils montent sur le Dolmen, c'est pour proclamer la Paix, car le glaive qu'ils tirent du fourreau, jusqu'à trois fois, est uniquement le symbole de la puissance qui impose la paix. Ils recommandent aux Bretons l'union qui fait la force, le culte des traditions de la Race, le maintien de la langue bretonne et le développement de la Conscience celtique.

Quelques peuplades bretonnantes ont conservé l'usage des costumes de leurs ancêtres. Mais dans toutes les villes on s'habille à l'européenne.

Les Bardes sont chéris du peuple dont-ils cherchent le bien être matériel et le relèvement moral. La vieille noblesse bretonne et la bourgeoisie intelligente et agissante leur témoignent également une vive affection.

***

Les Français pratiquent les sacrifices humains. Ils se réunissent certains matins avant le lever du soleil sur une place publique au centre de laquelle une sorte d'autel en planches est dressé. Un portique étroit domine l'autel ; entre les montants coulisse une lourde lame triangulaire, en acier, qui est l'arme du sacrifice. Le sacrificateur est vêtu d'une longue redingote noire et coiffé d'un long tube cylindrique également noir. Il est aidé par quelques fonctionnaires subalternes. Ceux-ci poussent et couchent la victime sur l'autel et lui èncerclent le cou dans une sorte de lunette située au bas du portique dans le prolongement du plan de la lame. Le sacrificateur pousse un déclic, le couteau tombe lourdement et détache net le chef de la victime.

Nul sacrifice ne se fait sans la présence d'un prêtre. Celui-ci est vêtu d'une longue toge noire ; il a la figure austère et glabre ; il exorte la victime à mourir avec courage. La caste sacerdotale jouit d'une grande vénération parmi le peuple. Les prêtres enseignent l'immortalité de l'âme, ils prêchent l'amour d'un Dieu unique et l'amour du prochain, la résignation au sort et le détachement des biens terrestres.

La victime une fois décapitée est emportée dans un char rapide et livrée à des Devins, vêtus de longues blouses blanches ; ces devins sont fort versés dans la physiologie. Ils examinent longuement les entrailles et tous les organes du supplicié et en tirent des pronostics utiles au bien de la collectivité.

La foule s'écoule joyeusement. Les Français sont un peuple frivole et sanguinaire.»

Pour copie conforme ;

EVAN JILL.

## Congrès Fédéral des Provinces

M. Jaffrennou a adressé la lettre suivante à M. Jules Mihura, secrétaire-général de la « Fédération Régionaliste Française » à Paris :

Carhaix, le 26 octobre 1908.

Monsieur,

Je viens vous soumettre une idée dont beaucoup de Fédérés Régionalistes ont déjà reconnu l'utilité : il serait temps de penser à l'organisation d'un grand Congrès des Provinces de France.

Epars et isolés, les efforts des Régionalistes seront lents. Il importe que les chefs des mouvements provinciaux et régionaux se voient, se connaissent, se concertent, pour qu'à l'école les uns des autres, ils affermissent et améliorent leurs méthodes d'action.

Mais un Congrès de ce genre ne devrait pas être seulement une réunion d'archéologues et de grammairiens, il faudrait lui donner un caractère populaire de restauration nationale de la Gaule française, et pour cela, des fêtes devraient être organisées avec le concours des principaux artistes des grandes provinces originales : Félibres du Midi, Bardes de l'Ouest, Rosati du Nord, Poètes et Orateurs français et patoisants de tous pays.

Ces fêtes prendraient ainsi un cachet grandiose, et attireraient dans la cité qui les préparerait des foules immenses.

Pour y parvenir, la F. R. F. qui dirige le mouvement régionaliste français, devrait dès à présent désigner un comité par province ou région constituée, et faire les démarches voulues auprès d'une municipalité du Centre, par exemple Bourges, point bien central, pour prendre sur elle l'organisation locale.

A cette "Assemblée" qui n'aurait pas eu de précédent dans nos Annales, et qui durerait plusieurs jours; chaque province étalerait son originalité, ses mœurs, son Art...

La Bretagne, pour sa part, y montrerait ses danses, ses binious, ses costumes, ses chansonniers ; et le Gorsedd des Druides, des Bardes et Ovates pourrait s'y réunir en assemblée solennelle. — Après 1800 ans de solution de continuité, les Gaulois auraient le plaisir de voir renouer leur tradition nationale...

Je vous soumets l'idée, estimant que seule votre Fédération, par ses relations nombreuses, pourrait la faire aboutir malgré ses énormes difficultés.

Croyez à mes bien dévoués sentiments.

JAFFRENNOU
(barde TALDIR).

## Avis aux soutiens de famille réservistes

C'est par erreur que beaucoup de réservistes et territoriaux indigents s'imaginent qu'ils ont droit à l'allocation journalière de 0 fr. 75, majorée de 0 fr. 25 par chaque enfant âgé de moins de 16 ans. Cette subvention n'est accordée que dans la proportion de 12 pour 100 des incorporés, et seulement aux indigents classés comme soutiens de famille par le Conseil départemental, sur certificat du Maire appuyant la demande de l'intéressé et indiquant la position de sa famille. Un relevé des contributions délivré par le percepteur et un certificat de présence au corps doivent aussi être fournis. Les demandes concernant l'année en cours ne sont pas reçues après le 1er novembre.

## Cours d'Assises

4e Session de 1908

(*Suite*)

### FINISTÈRE

*Jeudi 22 octobre.* — Un sieur Louis Herry est inculpé d'attentats à la pudeur, commis au cours de l'année 1905 et en juin 1908, sur des enfants âgés de moins de 13 ans, dans les communes de Saint-Renan, Lambézellec et Ploumoguer.

Les débats ont lieu à huis-clos et Herry est condamné à 10 ans de réclusion.

Défenseur : Me Bigot.

*Vendredi 23 octobre.* — Un sieur Leroux, accusé d'attentats à la pudeur, commis le 21 août, à Keristin, en Botsorhel, est acquitté.

Défenseur : Me de Kerangal.

*Lundi 26 octobre.* — C'est une affaire de vols de colis postaux à la gare de Brest. Deux élèves facteurs, Adam et Lombard, furent arrêtés. Adam est condamné à 6 mois de prison, Lombard acquitté.

Défenseur : Me Verchin.

*Mardi 27 octobre.* — Les nommés Hippolyte Priolet, 21 ans ; Paul Antois, 21 ans ; Charles Abautret, 19 ans ; René Cordier, 19 ans ; Pierre Herrou, 20 ans ; Charles Labous, 20 ans, tous demeurant à Brest, comparaissent sous l'accusation de viol et complicité, commis à Brest, dans la nuit du 7 au 8 juin, sur la dame veuve Kerhars, d'outrage public à la pudeur, et de coups à agents.

Les débats ont lieu à huis-clos.

Me Hamon plaide pour Priolet et Herrou, Me Trémintin pour Labous, Me de Chabre pour les autres accusés.

Sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité : Priolet, Antois, Abautret, Cordier et Le Brun.

A cinq ans réclusion : Herrou et Labous.

*Mercredi 28 Octobre.* — Noël Riou, allumeur de réverbères à Quimper, a fait mourir sa fille par suite des mauvais traitements. Reconnu irresponsable, il sera renfermé dans une maison de santé. Défenseur, Me Delaporte.

### COTES-DU-NORD

*Jeudi 22 octobre.* — Gabriel Le Levier, retraité marin à Tréguier, est accusé d'attentats à la pudeur. Un an de prison.

Défenseur : Me Geffroy, de Lannion.

— Marianne Le Goff, domestique à Glomel, est accusée d'avoir tué son enfant nouvé-né, le 30 mai. Un an de prison.

Défenseur : Me Laltour.

*Vendredi 23 octobre.* — Le 1er juin, le cadavre de la veuve Demeurant, de Trélivan, fut découvert dans le taillis de la Guerche ; elle portait des traces de violence. Le sieur Le Lay, domestique, qui avait pris la fuite, fut soupçonné et arrêté. Il avoua son crime.

Défenseur : Me Giblat, de Dinan.

Le Lay est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

A l'issue de la session d'assises, les jurés des Côtes-du-Nord ont émis un vœu pour le maintien de la peine de mort, devant la croissance toujours plus grande de la criminalité.

## Un Nouveau Collaborateur

A côté de tant d'autres bons écrivains bretonnants, quelqu'un qui signera *Poltr Teo* et qui est professeur de sciences dans une grande ville, nous enverra de temps en temps des articles bretons. Lire de lui la semaine prochaine *An tri Ministr*.

## Au Parlement

### Chambre des députés

*Séance du 26 Octobre*

Budget des Finances. On discute la question de la vente des terrains des fortifications de Paris, mise à prix 64 millions.

M. de Gailhard-Bancel pose à M. Briand une question sur le retard des remboursements des dots des religieuses par les liquidateurs. M. Briand donnera ordre qu'on se hâte.

M. Bedouce demande qu'on rogne sur les appointements des Trésoriers payeurs généraux qui touchent de 50 à 120.000 fr. par an, avec les « commissions ». M. Caillaux répond que les responsabilités de ces agents sont très lourdes. La Chambre vote une réduction de 200.000 fr.

On repousse une motion tendant à admettre les femmes à ces emplois.

*Séance du 27 Octobre*

Après avoir voté le nouveau texte de l'art. 37, qui réduit à 50 0/0 du fermage l'évaluation du revenu agricole, en deça de 5000 fr. la Chambre passe au budget des finances : douanes, recettes buralistes, bicyclettes, allumettes et tabacs.

A une interpellation demandant si les instituteurs peuvent être maires et adjoints la Chambre répond non par 489 contre 62.

## Delliou buez

*Setu aman eun neubeud poltrejou, tennet divar ntj,*

**Ar Radikal.** — *Eul liviten var e gein, var e benn eun tok meton. Kof d'ean. Lion ar iec'hed var e fas, pegwir e barti eo ar reuta hirio. Uhel e zellou, evel evid gourc'hemennt. N'a ket d'an ofern d'ar sul, ha lavaret a ra d'an holl n'a ket. Koulskoude, mond a ra d'ober e bask d'an ofern vintin, gant e vreg, dre guz. Bepred deuz all an Aotrou Prefed, pehini eo kannad ar republik en departamant. Pa zen ar souprefed da ren ar c'honkour-toned euz e ganton, mond a ra var e lerc'h evel eul leuë. Dekoret eo gant eul lieten bennag korn e chupen : awechou eo deleguet kantonal, ha pa ve voladek e ia da gaout ar fonksionerien da zigas sonj d'ezo penoz ar republik a baë anezo evid beza a du ganthi, forz piou ve var renk.*

*Dre ma kosa ar radikal, e ia var wennaat : var e ziskar-amzer eo diler-c'het ar paourkez den ; eat zo re-all en e raok, ha gouela 'ra pa ve lavaret d'ean n'eo ken eur republikan a liou mad.*

**Ar C'hlerikal.** — *Lavaret zo bet d'ean abaouc oa iaouank e oa fall ar republik. Pa zo deut oad d'ean, eo deut da gompren eo fur en em lavaret republikan moderet memez tra. Heuil a ra ali an aotrou Person : konsailler a fabrik eo, rag n'euz ket gallet beza konsailler parrez. Evid an dra-ze, en deuz eur bank er c'heur, barz an illiz. Na gomz nemed a liberte ; liberte d'an dra-ma, liberte d'an dra ze. Koulskoude, mar befe mestr, e forsfe buan ar re all da ober evel ma lavaro, hep chipotal. Ar framasoned, da gomans, a vefe distrujet o neizou, hag ar revolusionerien a vefe sparlet, en hano al liberte. Fors petra reio ar gouarnamant, al c'h'erik-al a zello evel eun dever d'ezan beza a-eneb. Dre ma kerz an traou, e trenk e spered o sonjal e koll e barti mui-ouz-mui. Awechou, e trokfe chupen awalc'h, abal-amour da blasa e vugale, mez gant ar vez, e chom klerikal, ha petra bennag m'eo jalouz deuz an noblanz, e vol evilo.*

**Ar Sosialist.** — *Komanset abred da laboural gant e zaouarn, evid gounid e vuez, n'euz ket bet amzer da barfetaat e ziskadurez. Dre ma 'z eo deut den iaouank, en deuz lennet eur bern journalion ru, hag eat da gleret oratored er reunionou publik. Ar re-ma na oa ken kont ganto nemed deuz klast an ouvrierien, sevel an ouvrierien, dizamma deuz ar rourc'hizien, kemer o madou, e-lec'h laboural. An dud koll zo henvel, a neuz bet klevet. Neuze, hen zo par d'an uhella. Hag en e spered simpl, al lorc'h a zo antreet. Setu hen sosialist. Na wel ken er bed, nemed an ouvrierien. Ar re-all na gontont ket. D'e dro, setu hen o prezeg en atellier, o klask memprou nevez d'ar sendikat. Beb eun tammik, e kemer ar gomz er reunionou. Deuz e gear vihan, e ia d'ar gear vraz. Tostaat a ra d'ar gramponezen. Hanvet eo, abalamour eo krenv e vouez, da sekretour en eur Bours Labour, lec'h ma touch 500 skoed ar bloa evid entana pennou an durbalerien dizisk, dre ziskouriou sklentin. Demei a ra, tri bugel en deuz : dousaat a ra d'ezan ha sonjal a ra lakaat arc'hant a goste evid kaoud eun tammik aez pa vo koz. Mad eo beza sosialist da gomans, mez fur eo lezel an dro gant ar re all, pa ver erru.*

**Ar Sillonist.** — *Eun denik laouank o tond er-meaz eur golach kristen, etre trivec'h hag eur bloa varnugent. Leun e galon a garantez evid an holl, en deuz lennet e oa kalz a zienez e-touez ar bobl. C'hoant en deuz da labourat da wellaat d'an dienez-ze, en eur gemer skuer var al labour kaër great gant H. S. Jezus-Krist hag an Ebestel. Mond a ra, entanet e galon, beteg ar re baour, mez ar re baour a chom dizeblant, rag re gaër eo ditlad ar Sillonnist. Komz a ra a garantez. Giriou a gasoni a responter d'ezan.*

*Trei a ra neuze tam ha tam da leuskel ive giriou kaled eneb d'ar perc'hennou braz ; kozeal a ra deuz an "exploatourien", pere e ve mad huala. Straka rer daouarn d'ezan, pell eo dija deuz an aviel. Brao ! a lavar d'ean ar Sosialist. Dond a ri davedomp ! — Nan, eme ar Sillonist, c'houi eo a gouez akord gant an Ero.*

*Mez eun benag en deuz diskuillet an danjer. Mond a ra an Ero a dreuz. Kondaonet e vo an Ero. Hag ar Sillonist iaouank, tapet etre ar sentidigez dleet d'an Iliz, hag e gred da Vark Sangnier, a renk paka e stal, hag antreat er « Iaouankiz katolik, » aotreet gant ar Pab.*

(Da heuil).

## Labour-Douar

### Divar-benn ar greun

Al labourerien-douar na dle ket beza re a vac'hom warnê da werza o greun. Ar bloazman, dreist-holl, n'euz ket lec'h da ze, abalamour d'an diskar a zo var an ed. Mar d'eo mad mirout ar greun eun amzer bennag, eo red ive kemer kalz a soursi evit pellaat dioutê ar prenved, al logod, hag evit miret euz ar gôr.

Da genta, an ed a dle beza berniet ebarz lec'hiou sec'h a vezo ear vad ennê bepred. Mar zo glebor er zolier pe er c'hranj setu aman eur moïen d'e gas kuit : ober eur bern râ-beo hag a denno davetan ar mouester ; pa vo troet ar bern râ da boultr e vezo great eur bern-all ; deuz ar râ eat da boultren a zo mad da lakaat gant an douar pe an douar.

Awechou e tigouez e ve gronnet ar greun pa na oa ket sec'h mad pe dre eun amzer c'hlao ; ar berniou neuze a vo great izel, evit ma iei an ear etouez ar greun ; aliez e vo red o gwenta gant eur c'hrër, mez d'an neubeuta e vo mad o c'hemmeska gant eur bal eur wech an amzer bep sûn, dreist-holl, epad an diskar amzer, rag d'ar mare eu-ze euz ar bloaz ar greun a dom hag a ziwan evel ma vije bet hadet. Mad eo eta diskrapa an ed evit pellaat dioutan ar prenved hag evit roi ear fresk d'ezan.

Evid harz ouz al logod, meur ali zo bet roet, mez o brasa enebour eo ar c'haz. Eul labourer-douar euz Bro-Saoz en deuz lavaret penoz e oa deut a-benn da bellaat al logod hag ar razed en eur skuilla var ar greun takennou dour-menth. Araok neubeud, al logod a dec'h kuit ha ne zistroont mui.

Mar d'eo ze eur moien evid pellaat al logod ne dalv netra eneb d'ar prenved pere a ra reuz vraz er c'hrignoliou. Evit o fellaat ar gwella evez da gemer eo kaout zolierou aëret ha sklerijennet mad, rag ar prenved na garont ket ar freskadurez na sklerijen an deiz.

Red eo ive d'ar plench beza en stad vad ha netaat anezo aliez gant râ ha bewech, arog bernia ar greun, goelc'hi al leur gant dour bero ha liva ar mogeriou gant godron.

***

Lod euz hon lennerien a skriv d'comp divarbenn ar jistr. Penoz kaout barrikennou net hag hep c'houez fall da lakaat jistr, supozomp e ve ankouaet netaat anê en koulz, hag e ve antreet ar fler er c'hoat ?

Meur a feson a zo. Mar zo blaz fall ha c'houez fall gant ho parriken, rinset anei gant daou liur râ beo hag eur benseliad dour. Mar talc'h ar fler, prenet ti an apotiker eur vuredad asid sulfurik ; lakit an asid-ze en eur baill dour skler, ha goelc'het ar variken gantan. Hema zeuio a-benn deuz ar c'houez krenva. Goude an neta-ze, laket daou pe dri dam kristo soud pe potass da deuzi en dour tom, gant eun tam foenn, ha rinset ar varriken gant ar meskach-ze. Neuze e c'halfet lakaat jistr er varriken. Goude m'en do bervet, treuzvazet anezan en eur varriken all. Ar jistr-ze a vo deuz ar c'henta.

GWILLERM.

## Eur Stereden-lostek

Eur stereden lostek a c'hall beza gwelet brema er goabren. Tremenn a ra ar miz-ma etre boked-stered an Alarc'h, ha boked-stered an Delen, kichen ar stereden Vega, kazi just a-uz d'hon fennou.

Askorn ar stereden-lostek-ze a zo c'houec'h gwech ha tregont tewoc'h evid an Douar ; e lost a neuz 10 mil leo ! Ha koulskoude, lagad an den na wel anezi nemed evel boul eur spillien.

Ar stered-lostek a stok a wechou deuz eur stereden-all bennag. Neuze e vrizillont evel darbod, hag e welomp an tammou anezo o koueza en oabr : stered-red a rer diouté.

Ar stereden-lostek a c'heller gweled brema n'euz ket a zanjer d'ezi da zond da stoka deuz an Douar.

Flammarion a neuz kalkulet e oa 40 milion a leoiou ac'hann. Da noz Nedelek e paseo dreg an Heol, hag ec'h eïo goude d'en em goll eun tu bennag ebarz donder an Noz heb fin.

## AN DEMEZIOU

Eureujet e vo :

D'al lun 9 a viz Du en iliz Keraez Jules ar Sauz gant an dimezel Marc'harit Caradec.
Ar pred a vo en ker.

***

D'a sadorn 7 a viz Du en iliz Kallak Joseph an Naour gant an dimezel Mari Capitaine.
Ar pred a vo en ker.

***

D'ar meurz 10 a viz Du en iliz Plevin Youen ar Gwern gant an dimezel Mari Keneuder.
Ar pred a vo en Kerloued.

***

D'ar meurz 10 a viz Du en iliz Motreff Youen Loriquet gant an dimezel Victorine ar Goff. Ar pred a vo er vourc'h.
Gourc'hemennou mad d'ê holl.

## Avis aux Collectionneurs

L'éditeur Hamonic vient de faire paraitre une série de cinq cartes postales représentant cinq des principales scènes des Fêtes celtiques du 20 septembre à Brest.

1. — La procession druidique.
2. — Le Gorsedd. Discours du barde breton Taldir sur le Dolmen.
3. — Aubade de la harpiste Galloise sur le Dolmen.
4. — L'Investiture. Réception de M. le Sénateur Maire Delobeau.
5. — Le pardon sur le cours d'Ajot.

L'*Imprimerie du Peuple* se charge d'en expédier franco contre 0 fr. 30 la collection en timbres-postes, ou mandat au dela de 3 collections.

# Keleier

## Kerne-Uhel

### KERAEZ

*Marché du 24 octobre.* — Farine, 1re qualité, les 100 kilos, 28.50 à 29.00 ; farine, 2e qualité, 26.50 à 27.00 ; froment, 20.50 à 21.00 ; seigle, 14.00 à 14.50 ; sarrasin, 13.00 à 13.50 ; avoine, 15.00 à 15.05 ; orge, 16.00 ; son, 15.00 à 16.00 ; pommes de terre, 6.50 à 7.00 ; foin, les 500 kilos, 45.00 à 50.00 ; paille, 23.00 à 25.00 ; bœuf, le kilo, sur pied, 0.80 à 0.82 ; vache, 0.60 à 0.65 ; veau, 1.00 à 1.10 ; mouton, 1.00 ; porc, 1.10 à 1.12 ; beurre, le kilo, en gros, 2.12 à 2.13 ; et en détail, 2.60 à 3.00 ; œufs, la douzaine, 1.15 à 1.25 ; poulets, le couple, 2.50 à 3.00 ; poules, le couple, 3.50 à 4.00 ; lièvres, la pièce, 2.50 à 5.50 ; perdrix, 1.50 à 1.75 ; cidre, la barrique, 30.00 à 40.00 ; pommes à cidre, les 1.000 kilos, 75.00 à 80.00 ; pigeons ramiers, le couple, 2.25 ; canards, le couple, de 3.50 à 6.00 ; lapins de garenne, la pièce, 1.50.

On nous prie d'insérer :

— *Le barde « Mab-Raden ».* — Dans l'énumération de ses titres, que M. Pélicot-Janvrais, publiciste et aide des postes à Carhaix, a publié dans un journal de Morlaix, pour que le public sache au juste à quoi s'en tenir (Officier de l'Instruction publique, Lauréat de l'Académie), il nous semble qu'il en a omis au moins un. Théophile Janvrais fut en effet, sur sa demande, investi du Titre de Barde Honoraire au Gorsedd public tenu à Saint-Brieuc en 1906, sous le nom de Mab-Raden (Fils de Fougères). Pourquoi ne l'a-t-il pas mentionné ?...

Enfin Mab Raden a d'autres titres encore ; il est universel. Il est correspondant des *Sports*, de l'*Ouest-Eclair*, de la *Démocratie* ; membre de la Ligue des Droits de l'Homme ; secrétaire du Comité Mascuraud (section de Carhaix) etc. A Rostrenen, M. Janvrais était le bras droit du Maire, M. Henry. A Carhaix, M. Lancien l'a choisi tout de suite pour secrétaire de son Comité.

Chapeau bas, Messieurs, c'est un homme influent que le ciel nous a donné en « Mab Raden. »

*Un Carhaisien.*

— *Avis.* — M. BAVARD, dentiste, à Morlaix, prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations à Carhaix, le dimanche 1er Nov. de 1 heure à 5 heures, chez Madame Tanguy, boulevard Saint-Joseph.

— *Adjudication des travaux de l'ancien Couvent.* — La commission des travaux du conseil s'est réunie dimanche à la mairie, sous la présidence du maire, pour recevoir les soumissions des entrepreneurs pour les réparations à faire l'ancien Couvent.

M. Bouguennec a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 9 pour 100 et les frais. Le prix d'adjudication était de 7.000 francs, avec délai de livraison au premier avril 1909.

On s'étonne du peu d'importance de ce prix, mais il faut que le public sache qu'en fait de réparations, le devis ne comporte pas grand chose : au plus quelques petits aménagements. Il faudrait dépenser 25.000 francs pour mettre tout le couvent en état.

La commission se croit maligne en nous faisant avaler la pilule par petites adjudications séparées, dont le total formidable sera moins remarqué.

Lorsque nous disions que cette malencontreuse acquisition coûterait 150.000 fr., nous n'étions pas au-delà de la vérité.

Mais si nous étudions la question d'un peu plus près, sans autre parti-pris que celui de jeter un rayon de lumière dans ce trou obscur où sombreront les deniers publics, nous constatons que l'achat du couvent n'a pas été une « bonne affaire ».

En effet, depuis 10 ans, la ville de Carhaix a dépensé environ 35.000 francs dans l'agrandissement et l'entretien de ses écoles primaires publiques. Lorsque le Couvent sera prêt pour recevoir ces écoles, on pourra dire que ces 35.000 francs auront été de l'argent dépensé en pure perte.

Et que fera la municipalité présente et celles à venir des bâtiments actuels des écoles ? Espère-t-elle pouvoir les louer ? Pour que faire et à qui ? Les vendre ? Au prix de la maçonnerie. Donc, déficit et gâchis de toute part, où que l'on jette les yeux ; menace d'un avenir où toutes innovations deviendront impossibles, parce qu'il faudra d'abord payer le Couvent. Où trouvera-t-on maintenant l'argent nécessaire à l'organisation si coûteuse d'un service d'eau ?

— *Location de terrain.* — M. Bozec, cultivateur à Carhaix, a loué pour 935 fr. l'an 2 hectares sous jardins et vergers, ayant appartenu à l'ex-couvent.

— *Les fumiers municipaux.* — Il s'agit des fumiers de la ville. Ceux de l'abattoir ont été adjugés dimanche à raison de 7 fr. 20 le mètre cube à M. Navennec, cultivateur à Kergloff et les autres à raison de 2 à 3 fr. à divers.

— *Les fêtes et la foire.* — En prévision des fêtes et de la foire de la Toussaint de nombreux forains se sont installés sur le Champ de Bataille. La place d'ordinaire si déserte est transformée ; une ville nouvelle semble s'y être édifiée pour huit jours.

— *Ali a bouez.* — An dud divar ar maez o deuz da zisfiout deuz tud hag a lavar int imprimerien, ha n'imprimont netra. Moullerez ar Bobl hepken, en eul labourat dirag ho taoulagad, a zo barrek da rei d'eoc'h en eur ober div heur, ho Lizerou Eureud hag ho Lizerou Kaon, moullet, pleget, bandennet ha timpret.

### PLOUGUER

On nous écrit :

*Ni rouge ni blanc.* — Depuis quelque temps, les journaux s'intéressent à M. Cougard, maire de Plouguer. Les uns lui font un crime d'être inscrit au comité Mascuraud (*le Nouvelliste*) et de trahir ses opinions précédentes ; les autres (*la Démocratie*) se félicitent hautement que M. Cougard ait penché à gauche, et soit définitivement entré dans le bloc radical.

Qu'y a-t-il de vrai là dedans. Et à quoi faut-il au juste s'en tenir ?

La vérité est que M. François Cougard, maire de Plouguer, n'est ni clérical, ni radical. M. Cougard est tout simplement un bon agriculteur breton, qui, comme nombre de ses confrères, ne tient pas à se créer d'ennemis à gauche ni à droite. C'est un homme prudent, et en cette époque où les vengeances des puissants sont à craindre, il n'y a pas lieu pour ceux qui triment sur les sillons, d'affronter leur colère pour le bon plaisir des beaux messieurs qui vivent de la Politique.

C'est ainsi que M. Cougard comprend les choses, et qui pourrait lui donner tort ?

Dans l'espace de la même semaine, il assiste à une réunion du comité républicain de Mascuraud ; il reçoit des mains de M. Dubuisson le ruban, bien mérité d'ailleurs, de Chevalier du Mérite Agricole ; et il attelle son char-à-bancs qu'il conduit lui-même, pour aider M. l'abbé Quentric, vicaire de Plouguer, à faire sa quête annuelle dans la paroisse.

Cela paraîtra bizarre à ceux qui ne se tourmentent que de politique et que de religion. Dans notre Bretagne, cela est très fréquent : c'est même la règle.

Un cultivateur, du canton d'Huelgoat, me disait l'autre jour :

— Je viens d'envoyer mon fils au collège municipal de Morlaix. Cependant M. le Recteur voulait que je l'envoie au collège libre de St-Pol-de-Léon. Mais comme je suis déjà conseiller de « fabrique » j'ai cru devoir envoyer mon fils chez « le gouvernement ». C'est-y la peine de se mettre mal avec le monde ?... »

Voici la morale de l'histoire.

A quelque parti qu'appartiennent les arrivistes et les profiteurs, ils considéreront toujours les laboureurs comme les gens sur le dos desquels on bat monnaie.

Ils les divisent, pour les besoins de la cause, en deux catégories : les intraitables et les traitables. Ils détestent et méprisent également ces deux classes.

Aux intraitables on montre le bâton ; aux traitables le ruban. Mais on ne menace pas les intraitables parce qu'on leur veut du bien ; on ne flatte pas les traitables parce qu'on les estime. On n'agit ainsi que pour se procurer les suffrages des uns et des autres. Après, bonsoir la compagnie.

Mais il arrive ceci ; c'est que bien des paysans savent accepter des rubans sans s'engager, et qu'ils conservent « leur petite idée. »

*Un paysan.*

— *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort de Madame Pierre Lescoat, de Crénhénan en Plouguer, survenue jeudi matin. Madame Lescoat avait été victime dimanche soir, d'un accident de voiture à Carhaix.

Nous offrons à M. Lescoat, et à toute sa famille, nos sincères condoléances.

### CLEDEN-POHER

*Cidriculture.* — M. Le Dant, instituteur à Cléden-Poher, a obtenu un prix et un diplôme au concours horticole de la semaine dernière, à Quimper, pour ses Fruits de Pressoir.

### KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

*Au patronage.* — Deux séances récréatives très intéressantes ont été offertes au public le dimanche 18 et 25 octobre derniers, par les jeunes gens du patronage Saint-Joseph, que dirige M. l'abbé Balbous.

### BOURBRIAK

*Pisciculture.* — L'établissement de pisciculture de Coatmen, en Bourbriac, vient de sortir de son aquarium plus de 100.000 alevins de truites arc en ciel.

Ces petites truites, mesurant en moyenne 6 centimètres, ont été immergées dans les divers bassins dudit établissement.

## Leon

### MONTROULEZ

*Nécrologie.* — Nous apprenons la mort de M. Victor Camus, négociant, décédé en Ploujean, à l'âge de 51 ans.

M. Camus était trésorier de la Chambre de Commerce, ancien président de la société hippique. Il dirigeait à Carhaix, en association avec M. Querné, une scierie et de nombreuses carrières d'ardoises. Il laisse dans la région d'unanimes regrets. L'enterrement a eu lieu mardi à 2 heures.

— Nous avons aussi à déplorer la mort de M. Ernest Phélipot, ancien propriétaire de l'Hotel de France à Saint-Pol-de-Léon, décédé soudainement en son domicile, rue Traverse, 18, à l'âge de 62 ans. Il a été inhumé à Saint-Pol-de-Léon.

— *Tribunal correctionnel.* — Le tribunal dans sa dernière audience, a rendu les jugements suivants :

*Filouterie d'aliments* : Emile Galaman, chiffonnier à Morlaix, deux mois de prison. *Outrage public à la pudeur* : Gilles Tanguy, 20 ans, journalier à Plougonven : l'inculpé ayant ressenti un malaise, le président ordonne une suspension d'audience d'une demi-heure. A la rentrée du tribunal, Tanguy s'entend condamner à deux mois de prison et aux frais. *Saisie d'un fusil :* un vieux fusil, saisi par les gendarmes poursuivant un braconnier, est déclaré confisqué. *Voies de fait, violences, outrages et ivresse* : F. Déniel, ébéniste à Morlaix, un mois de prison et cinq francs d'amende ; L. Guédon, 30 ans ouvrier charron à Guerlesquin, six jours de prison pour outrages, cinq francs d'amende pour ivresse ; Jean Elléouet, 44 ans, quartier-maître à Cherbourg, seize francs d'amende avec sursis pour port d'arme prohibé et cinq francs pour ivresse. *Opposition de jugement* : Guillaume Thomas, 45 ans, sellier à Morlaix, se voit confirmer le jugement du 21 août le condamnant à un mois de prison pour ivresse, mais sa peine est réduite à 20 jours. *Ivresse :* F. L'Hostis, cordonnier à Morlaix, 40 jours ; Ch. Le Buannec, tailleur de pierre à Guerlesquin, un mois par défaut ; Anne Le Vars, veuve Le Bihan, journalière à Plouzévédé, deux mois ; Yves Gautier, sans domicile fixe, deux mois par défaut ; F. Dery, journalier à Pleyber-Christ, un mois par défaut ; J.-M. Emmanuel, journalier à Guimilliau, quinze jours par défaut ; P. Berthou, 39 ans, ouvrier boulanger à Landivisiau, quatre jours ; Jean Nédellec, journalier à Pleyber-Christ, un mois par défaut ; Michel Pouliquen, 68 ans, cultivat ur à Lampaul-Guimiliau, quatre jours ; Jean Le Bastard, 70 ans, sans domicile fixe, un mois par défaut ; L. Stéphan, journalier à Saint-Pol de Léon, deux mois de prison.

### BREST

*Réunion de Presse.* — L'Association et Syndicat de la Presse finistérienne tiendra sa réunion annuelle à Brest le dimanche 8 novembre à 10 h. 30 du matin au siège social. Un banquet aura lieu ensuite dans les salons Bourdet, rue Colbert.

## Treger

### GWENGAMP

*Avoués.* — Voici la composition de la Chambre des avoués pour l'année 1908-1909 :

*Président :* Me Le Roux ; *Syndic :* Me Ruban ; *Rapporteur :* Me Lehuérou-Kerisel ; *Secrétaire :* Me Cahierre.

— *Barreau.* — Voici la composition du barreau de Guingamp, pour l'année judiciaire 1908-1909 :

*Bâtonnier :* Me Salaün ; *Secrétaire :* Me Henry de Villeneuve ; *Membres :* Mes Lehuérou-Kerisel ; Philippe ; Hillion.

— *Huissiers.* — Ont été nommés pour 1908-1909 : *Syndic,* Me Stéphan, huissier à Guingamp ; *Trésorier,* Me Guillermo, huissier à Guingamp ; *Rapporteur,* Me Michel, huissier à Guingamp ; *Secrétaire,* Me Le Bourhis, huissier à Callac ; *Membre,* Me Le Ribaut, huissier à Bourbriac.

— *Dépôt de Remonte.* — Le comité du dépôt se réunira pendant le mois de Novembre à :

Morlaix, Place du Pourhiet, vendredi 6 novembre, à 8 h. du matin ; Pontivy, Place Lourmel, jeudi 12, 2 h. du soir ; Ploërmel, Place de la Mairie, vendredi 13, 8 h. du matin ; Châteaulin, devant la Sous-Préfecture, mardi 17 nov., à 9 h. 30 du matin.

A Guingamp (au Dépôt), le samedi 7 novembre, à 9 h. du matin.

— *Pommes à cidre. — Cours du 25 octobre :* Pommes peu abondantes sur le marché et enlevées très rapidement par les acheteurs venus de loin. Le cours varie de 4 fr. 50 à 4 fr. 60 les 50 kilos. L'annonce de la hausse du prix des pommes normandes fort recherchées par les Allemands, influe sur le cours des pommes bretonnes.

### PLOUIGNO

*Huissier.* — Aux termes d'un décret en date du 27 Octobre, M. Tanguy est nommé huissier près du tribunal de première instance de Morlaix, en remplacement de M. Le Garrec.

## Swened

### GWENED

*Un aéroplane breton.* — Nous apprenons que M. Alfred Groos, de Saint-Nazaire, ingénieur des arts et manufactures, a construit un aéroplane dont les essais se feront auprès de Vannes.

M. Groos a construit cet appareil avec l'aide d'un de ses collègues de l'Ecole centrale, M. Charles Mabon, de Redon.

### HENNEBONT

*Cours d'hiver d'agriculture.* — Le jeudi 5 novembre prochain s'ouvrira à l'Ecole libre d'agriculture d'Hennebont un cours d'hiver qui se terminera à fin mars 1909.

Il a spécialement pour but de compléter l'instruction générale et technique des fils d'agriculteurs, en leur permettant, non seulement de reviser et approfondir les connaissances qu'ils possèdent déjà, mais d'acquérir des notions théoriques et pratiques spéciales sur les sols, les engrais, les animaux, etc. qui contribueront puissamment à en faire des agriculteurs et des éleveurs éclairés.

La Direction de l'Ecole est disposée à assurer à ce cours la meilleure organisation qu'il soit possible de réaliser pour en faire une œuvre d'un profit incontestable.

Le prix de cet enseignement, créé dans un but de vulgarisation, sera des plus minimes. Les élèves pourront fréquenter en qualité d'externes, d'internes ou demi-pensionnaires.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur l'abbé Planté, Directeur.

## Kerne-Izel

### KASTELLIN

*Prestation de serment.* — M. Danguy des Déserts, nommé notaire à Châteaulin, en remplacement de Me Riou, a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Châteaulin

— *Assistance judiciaire.* — Composition du bureau : Président, M. du Cleuziou, avocat ; membres de droit, MM. Fénigan, président honoraire du tribunal, et Oger, receveur de l'enregistrement ; membres, MM. Delaporte, avoué, et Danguy des Déserts, notaire à Châteaulin ; secrétaire M. Le Godec, commis-greffier.

— *Huissiers.* — Chambre de discipline pour 1909 : Syndic, M. Moré, de Châteaulin ; secrétaire, M. Cadiou, de Pleyben ; rapporteur M. Le Craët, de Châteauneuf ; trésorier, M. Michel, de Châteaulin ; membre, M. Le Gall de Huelgoat.

— *Curieux procès.* — M. Louboutin, ancien maire de Crozon, poursuit devant le tribunal civil de Châteaulin, le 3 novembre, M. Antoine Bott, élu conseiller municipal de cette commune. M. Louboutin conteste à M. Bott la nationalité française. D'après lui le président des *Bleus* de Bretagne serait Suisse. Le tribunal décidera.

### KEMPERLE

*Le « Bro-Goz ».* — Le chant national breton, et avec lui le sentiment autonomiste font leur chemin. Dimanche, sur la place Nationale à Quimperlé la Musique des Sapeurs pompiers a joué, entre autres morceaux, le *Bro goz ma Zadou* de Taldir. Nos félicitations à M. Souin chef de musique, et à tous les exécutants.

— *Raccordement des chemins de fer du Finistère et du Morbihan.* — Dans une séance extraordinaire, le conseil général du Morbihan a nommé MM. Caradec, conseiller général d'Elven, et Mauduit, conseiller général de Muzillac, comme membres de la commission inter-départementale pour la jonction des chemins de fer départementaux du Morbihan avec ceux du Finistère.

Les membres de cette commission interdépartementale nommés par le Conseil général du Finistère sont MM. Swiney, Fégean, Dubuisson, Le Louédec, Jégo et Fenoux.

### KEMPER

*Nouvelle circonscription.* — Une troisième circonscription législative va être créée dans l'arrondissement de Quimper pour les élections de 1910. Voici, à l'heure actuelle, comment on envisage le partage de l'arrondissement : 1re circonscription : cantons de Quimper, Briec, Plogastel-Saint-Germain ; 2e circonscription ; cantons de Douarnenez, Pont-Croix, Pont-l'Abbé ; 3e circonscription, cantons de Concarneau, Rosporden, Fouesnant.

## Petite Correspondance

*Potr Teo.* — Digasit ho marvaill ma welimp.


## BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

## Une bonne action

C'est de faire connaitre la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Expositon Universelle de 1900. Ce précieux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bl Magenta, à Paris.


## BULLETIN FINANCIER

Les nouvelles d'Orient sont satisfaisantes. La détente s'accentue. Marché ferme.

Notre 3 0/0 s'échange aux environs de 95.60 et 95.65. La Caisse achète 33.900 fr. de rente au comptant.

Les fonds russes sont bien tenus. 4 0/0 Consolidé 85.30 ; 5 0/0 1906 100.40 ; 3 0/0 1891 71.50 ; 4 0/0 1901 84.30.

Le Serbe se traite à 77.60 ; le Turc unifié à 89.55. L'Extérieure à 94.80.

Les Etablissements de crédit sont en bonne allure. Le Lyonnais à 1189 ; la Banque de Paris à 1498 ; la société générale à 665 ; le Comptoir d'Escompte à 689 ; la Banque Ottomane à 701 ; la Banque Franco-Américaine à 489.

Chemins français actifs. Chemins espagnols hésitants. Obligations 5 0/0 Chemins Brésiliens Victoria à Minas 431 ; Obligations 5 0/0 du Port de Bahia 439. Obligations 5 0/0 du Port de Rio Grande do Sul à 450.

Valeurs de traction fermes. Obligations 5 0/0 Energie industrielle 476.

Mines d'or lourdes. Le Rio s'échange entre 1545 et 1549. Le Cuivre paraît un peu mieux tenu à Londres et à New-York.

NOVEL
42, rue Notre-Dame-des-Victoires. Paris


## Bonnes Occasions !!!

A VENDRE

1° BON BILLARD

2° MACHINE A COUDRE Singer pour Cordonnier.

Prix modéré. — S'adresser à Monsieur **RIOU, Cycles, Carhaix.**

**AGENTS** demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de Mr. Bouyer, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 fr. par jour à gagner toute l'année. — Inutile d'écrire sans bonne références. — S'adressez à MM. Chauveau-Dixneuf & fils, dépositaires à la Séguinière près Cholet (Maine-et-Loire). 64.220.

VIENT DE PARAITRE :

## Le Finistère Pittoresque

Par G. TOSCER

*Membre de la Société archéologique du Finistère*

38, rue de l'Eglise, BREST (Recouvrance)

*Huitième fascicule*

**La Cornouaille :**

*Huelgoat : Carhaix : Châteauneuf.*

Prix : 1 fr. 75, et 1 fr. 50 pour les souscripteurs au volume complet, qui formera 16 livraisons, de 60 pages chacune, dont 8 déjà parues, avec de nombreuses illustrations et photographiques.

Adresser les demandes à l'imprimerie Kaigre, rue du Château, à Brest.

## Un bon remède pour la Gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boite de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. H. Berthiot, rue des Lions, à Paris.


### Marché de Paris (la Villette) du 29 Oct.

| ESPÈCES | QUANTITÉS amenées | QUANTITÉS vendues | Prix du kilogramme Poids vif 1re | 2e | 3e |
|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs... | 1324 | 1246 | 1 03 | 89 | 75 |
| Vaches.. | 666 | 633 | 1 03 | 88 | 75 |
| Taureaux | 141 | 134 | 90 | 80 | 70 |
| Veaux... | 1534 | 1225 | 1 36 | 1 20 | 1 02 |
| Moutons | 15 975 | 13.825 | 1 15 | 1 10 | 1 00 |
| Porcs.... | 5.711 | 5.176 | 1 14 | 1 12 | 1 10 |

Bœufs, vaches, taureaux : vente bonne.

Veaux : vente calme.

Moutons : vente calme.

Porcs : vente calme.

### CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

| LES 100 KILOS | SEIGLES | AVOINES | FROMENTS | FARINES |
|---|---|---|---|---|
| Courant..... | 17 50 | 17 75 | 23 70 | 29 55 |
| Prochain..... | 17 40 | 17 85 | 23 85 | 29 70 |
| Nov.-Déc .... | 17 40 | 17 85 | 23 85 | 29 75 |
| Tendance... | calme | calme | calme | calme |

## FOIRE DE GOURIN DU 28 OCTOBRE

Farine, 1e qualité, les 100 kilos, 30 à 31 ; farine, 2e qualité, 29 à 30 ; froment, 20 à 20.50 ; seigle, 15 à 15.50 ; sarrazin, 12 ; avoine, 15 à 15.50 ; son, 16 à 16.50 ; pommes de terre, 5 à 6 ; foin, les 500 kilos, 30 à 35 ; paille, 15 à 18 ; bœuf, le kilo, sur pied, 0.65 à 0.75 ; vache, 0.50 à 0.60 ; veau, 0.70 à 0.80 ; mouton, 0.90 à 1 ; porc, 0.90 à 1 ; le beurre, le kilo en gros, 2 à 2.10 ; et en détail, 2.20 à 2.30 ; œufs, la douzaine, 1 à 1.05 ; poulets, la couple, 3 à 3.70 ; lièvres, la pièce, 3 50 à 5 ; perdrix, 1.25 à 1.50 ; cidre, la barrique, 35 à 40 ; lapins de garenne, 1.25 ; ramiers, 0.75.


Etude de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix

**VENTE** de biens de mineurs, *le lundi 16 Novembre 1908,* à deux heures du soir, en l'Etude et par le ministère de Me LEFEUVRE, de **TERRAINS propres à bâtir** sis avenue de la Gare à CARHAIX, en 3 lots sur une mise à prix totale de **6.800 fr.**

**Vente** par adjudication volontaire, *le Dimanche 8 Novembre 1908,* à deux heures de l'après-midi, en l'Etude et par le ministère de Me LEFEUVRE, **au bourg de Saint-Hernin, Une Maison** nouvellement construite, comprenant magasin, salle à manger et cuisine, 4 pièces au 1er étage, grenier au-dessus.

Ecurie, boulangerie et four, puits et cour.

*Mise à prix : 9.000 francs.*

Pour tous renseignements s'adresser à Me LEFEUVRE Notaire, chargé de la vente.

Etude de Me GUIRRIEC, Notaire à Châteauneuf-du-Faou.

**A VENDRE** par licitation, *le Lundi 16 Novembre 1908,* à 1 heure, en l'Etude, d'**Immeubles** sis **en la ville de Châteauneuf,** en 3 lots.

1er lot. — *Place Saint-Michel,* une maison, un Appentis, une Cour, Maisonnette, Ecurie, Remise et Jardinet.
Mise à prix . . . . 7.000 fr.

2e lot. — Une Maison et Cour.
Mise à prix . . . . 2.500 fr.

3e lot. — Un Jardinet.
Mise à prix . . . . 1.400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me GUIRRIEC, Notaire chargé de la vente.

Etude de Me LE BOUAR, Docteur en Droit, Notaire à Gourin.

**A VENDRE** par adjudication volontaire, en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, *le Dimanche 15 Novembre 1908,* à une heure de l'après-midi, **Une Petite Métairie** dite **la Métairie du Bois,** *en la Commune du Saint,* d'une contenance de 8 hectares et d'un revenu de 365 fr.

*Mise à prix : 8.000 francs.*

**A VENDRE** par adjudication volontaire en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, notaire à Gourin, *le Dimanche 29 Novembre 1908,* à une heure de l'après-midi, **Une jolie Propriété rurale,** au village de Bréniel, en la commune du Saint, d'une contenance de huit hectares et d'un revenu de 400 fr.

Mise à prix : 9 000 francs.

**A VENDRE** par adjudication volontaire en l'étude et par le ministère de Me LE BOUAR, Notaire à Gourin, *le dimanche 29 Novembre 1908,* à 1 heure et demie de l'après-midi. **Une belle métairie,** située **au bourg de Leuhan** (Finistère) actuellement occupée par les époux Vaillant d'une contenance de 12 hectares et comprenant de bons bâtiments, des terres et prairies de 1re qualité ; le tout aux abords du **bourg de Leuhan.** — Entrée en jouissance au 29 septembre 1909.

Mise à prix. . . . 20.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR, notaire.

Etude de Me LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix

—o—

**A Vendre** par adjudication volontaire, *le Jeudi 19 Novembre* 1908, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de Me LE COZANNET. — En la commune de Paule, près le bourg de Plévin, au lieu dit Pont-Croaz, **Roz-Sant-Irly**, labour de 65 ares environ avec **maison d'habitation** sous ardoises s'y trouvant.

Mise à prix : *Mille francs*, ci... 1.000 fr.

Libre de jouissance à partir du 29 septembre 1900

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE COZANNET, notaire, et pour voir les lieux à Valentin BONHOMME, de Pont-Croaz.

**A VENDRE** par adjudication volontaire, le Jeudi 19 Novembre 1908, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de Me LE COZANNET, notaire. — Au village de Kerléan, en Maël-Carhaix, section E.

1er lot. — Maison sous chaume et écurie avec cour et un courtil dit Liors-Guen.
Mise à prix : 400 fr.

2e lot. — Parc-ar-Marc'h, labour.
Mise à prix : 300 fr.

3e lot. — Parc-ar-Marc'h-Bras, labour.
Mise à prix : 400 fr.

4e lot. — Parc-an-Ohën, labour.
Mise à prix : 800 fr.

5e lot. — Prat-ar-Vouillen, pré.
Mise à prix : 500 fr.

Clause de réunion. — Le tout loué 155 fr. l'an.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE COZANNET, notaire.

## On demande des personnes

Hommes et Femmes qui désirent se faire **une situation** et gagner de l'argent, 3.000 francs par an chez soi avec la **Machine à tricoter**

**« La Victorieuse »**

Apprentissage gratuit.

Ecrire à **Jean Tréguier**, 7, rue des Ecoles, **Quimperlé** (Finistère).

## Constructions à Crédit

L'**Union Prévoyante**, Société d'Epargne et de Construction de **MAISONS A BON MARCHÉ** construit partout des maisons payables par annuité avec un crédit de 5, 10, 15 ou 20 ans.

*Pour tous renseignements s'adresser soit au Siège Social, 85, Boulevard Voltaire, à Paris, soit à M.* **de Miniac,** *à* **Carhaix** *(Finistère), représentant pour l'arrondissement de Châteaulin et la région environnante.*

## BARON

PHARMACIEN DE 1re CLASSE
**Rue Général-Lambert**
**CARHAIX**
*Sert en confiance. — Parle breton*

## MACHINES A TRICOTER

de tous Systèmes — Apprentissage gratuit

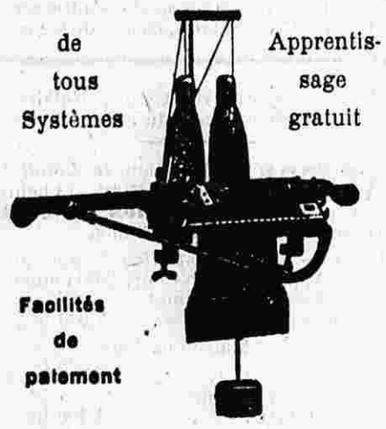

Facilités de paiement

**Mme CORBEL**
**6, Rue Longue de Bourrette, 6**
**MORLAIX**
*Voir les Modèles au Magasin*

## Ed. ROUILLARD

**Marchand-Tailleur**
—«»— **CARHAIX** —«»—

Habillements haute Nouveauté tout faits et sur mesure
—o—
Grand Choix de Vêtements en Caoutchouc et Fourrures pour Hommes et Dames
—o—
Pélerines Molleton pour Hommes et Enfants
—o—
Spécialité de Paletots Cuir et Toile cirée pour Messieurs les Cultivateurs
—o—
Chapellerie, Chemises, Cravates

Carhaix, Imprimerie du Peuple

*Le Gérant :* Louis GOURLET.

## IMPRIMERIE DU PEUPLE
**CARHAIX**

—o *Machines perfectionnées mûes par la force électrique* o—

**Imprimés en tous genres pour tous usages**
**Timbres en Caoutchouc — Reliure**

RAYON DE PAPETERIE AU DÉTAIL :

Registres — Grands Livres — Echéanciers — Carnets de paye, de blanchissage, à souche, etc. — Répertoires — Livres de Caisse — Copies de Lettres — Encres, noire, de couleur, communicative — Crayons, Plumes, Colle, Papier à lettre. — Cartes postales bretonnes.

**Étiquettes coloriées et gommées pour Hôtels et pour Marchandises**

*Expédition par colis postaux, immédiatement après commande*

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

*Société Anonyme au Capital de 150 Millions de francs entièrement versés*

Agence de Saint-Brieuc
**1, Place de la Préfecture**

Escompte et Recouvrements. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Délivrance de chèques. — Lettres de Crédit. — Mandats de voyage. — Ordres de Bourse. — Paiements de Coupons. — Garde de Titres. — Versements sur Titres, etc. — Garanties contre les risques de Remboursement des Titres au pair. — Location de Coffres-forts, etc.

## COMPAGNIE D'ASSURANCES *"LE SOLEIL"*

**44, rue de Châteaudun, PARIS**

INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant : SAMUËL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux, à* **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*

**Des Agents sérieux sont demandés.**

## Vins Rouges et Blancs

**Rouge : 130 fr. la barrique.**
**Blanc : 100 fr. —**

**Adhémar de MONTEIL**
PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT
Saint-Etienne-du-Lisse
**CASTILLON (Gironde)**

## Si vous voulez prendre un bon Café ?

N'oubliez pas d'y ajouter de la **CHICORÉE EXTRA MOKA LEROUX** ; vous obtiendrez ainsi un goût exquis et un arôme agréable. Les mères de famille lui reconnaissent une supériorité incontestable sur les produits similaires.

Pour les Concours :

*Lire les circulaires autour des paquets*

## Tonnellerie. -- Coiffure

Dépôt des principaux Journaux régionaux **et de nombreux Almanachs**

**GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES** *en tous genres*

**Jean SOLU**
**Rue Félix-Faure. — CARHAIX**

## Gwiskamanchou a Vreiz

**DILLAD KERNE**

**Re du :** EVENNOU, marc'hadour mezer, SCAER.

**Re c'hlaz :** Michel LAZ, kemener, KORAY.

**Brageler braz — Heuzou :** GOURVEST, GOUIEZEK ha RAVALEC, KORAY.

**TOKOU :** Michel KEINEK, *ru Kercon*, KEMPER.

## CONFECTION DE COSTUMES BRETONS
**en tous Genres**

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

**Broderies ; Bragou-braz ; Guêtres ; Chapeaux ; Ceintures de cuir blanc**

**SPÉCIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN**

**J. RAVALEC**
**CORAY (Finistère)**

## Spécialités de Machines à Coudre, à Tricoter
**AGENCE DES COTES-DU-NORD**

**J. LE FLOC'H, Agent Général, ROSTRENEN (C.-du-N.)**

**Echanges et Réparations. — Leçons gratuites**

**Machines cousant en avant et en arrière, Garanties 10, 15 et 20 ans**

*Accessoires pour tous Genres de Machines*

MACHINES D'OCCASION, depuis **60 francs**

## CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU

**E. BELBÉOC'H** Ingénieur-Constructeur

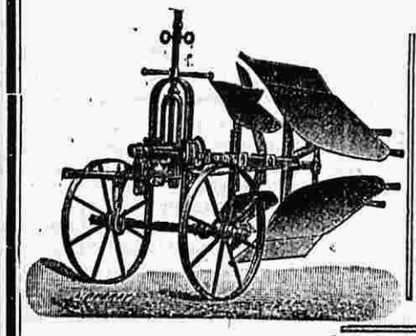

— 200 Médailles — GRAND PRIX *Exposition Internationale*

**BRABANTS**
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
*Herses Canadiennes*
**et à Hérisson**
**EXTIRPATEURS A DENTS FIXES**
**ET A DENTS FLEXIBLES**
Houes et Semoirs extensibles
*BROYEURS — HACHE-PAILLE*

*Toutes mes* **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à ecartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**

**HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)**

## Supériorité des Eaux-de-Vie

ANCIENNE MAISON E. ESSEUL, FILS

**Du PENHOAT & BERNARD**
**PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)**

Objet de nombreuses récompenses en différents concours, de qualités incontestables, de grande finesse et d'un prix modéré, l'Eau-de-Vie Supérieure de cette Maison permet de remplacer avantageusement celles de crus réputés et d'un prix beaucoup plus élevé.

## HENRI BAVARD, Dentiste, 2, Quai de Léon, Morlaix

## Grand Restaurant de la Maison Blanche
*Rue du Pavé*
**CARHAIX**

**CHARLES PINSON**

CHAMBRES CONFORTABLES | PENSION DE FAMILLE

## • MACHINES À BATTRE •
EN BOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.
## • BROYEURS D'AJONCS •
PRESSOIRS & MOULINS À POMMES

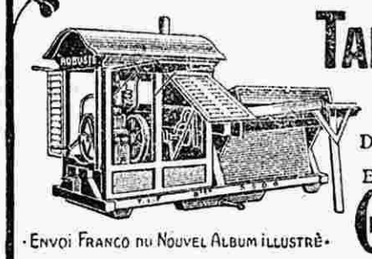

**TANVEZ-LEVER & FILS**
*USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES*
DE LA TOURELLE ET DE PONT-EZER,
**GUINGAMP** (CÔTES-DU-NORD)

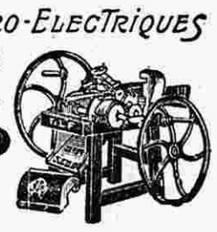

· ENVOI FRANCO DU NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ ·

Manège N°1

PARIS 1878 - MÉDAILLE D'ARGENT.
St BRIEUC 1881 - Gd DIPL. D'HON.
VANNES 1883 - MÉDAILLE D'OR.
ETC-ETC.
St BRIEUC 1905 - MÉDAILLE DE VERMEIL (1er PRIX).
PONTIVY 1905 - Gd DIPLÔME D'HONNEUR.
RENNES 1906 - 1re MÉDAILLE COLLABORATEUR.

## Maison de Confiance
PEINTURE ET VITRERIE

**Joseph Pinson**
**Rue Gaspard Mauviel, CARHAIX (Finistère)**

**Travaux de Bâtiments. — Décors. — Encadrements.**
Verres à Vitres en tous genres. — Ripolin. — Blanc fixe.
*BROSSERIE. — ÉPONGES. — PEINTURE EN BOITES.*
**Grand Choix de Papiers peints et Vitraux.**
Glaces, Chaises et Paniers de tout style, Toiles cirées, Carpettes, Tapis, Brosses, Gravures religieuses et autres,
**Lait de Cire pour parquets.**
**REPRÉSENTATION D'AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES**
*Noir et couleur. — Prix modérés. — Travail soigné.*
Cadres spéciaux pour Agrandissement. — Carte Album et Visite.
**Bois sculptés. — Verres biseautés et Velours**

Mar peuz c'hoant kaout ho kirri livet mad hag en eur priz rezonabl, et da gaout **Joseph PINSON.**

## Petra eo ar paz ?

*Ar paz a ziskuez eo klanv ar skevent*

Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit.

Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder.

**Ar Sirop Celtique**
**a lak da grenchat hag a wella d'ar gouli**

**AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder.**

E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.

**PRIZ : 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezou mad.**

*Kaset franko evid mandat-post d'an* **Aot. MOREUL,** *Farmasian e Landerne.*

## *Comptoir Agricole de Bretagne*

TÉLÉPH. 2

**Vve Ch. MARÉCHAL**
21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC

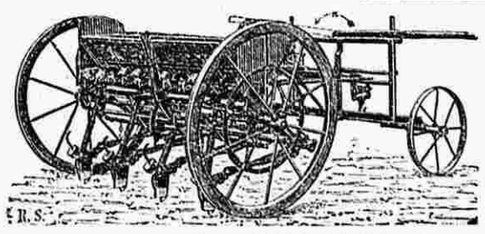

**Ecrémeuse LANZ**
**La plus simple de toutes les écrémeuses**

**Brabants MELOTTE**
**les plus légers, les plus résistants**

**Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés.**

*En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco*